



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation 23.06.2009 L'an deux mille neuf et le vingt neuf juin à vingt heures quarante cinq, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacques LASSERRE, Maire.

Date d'affichage **Présents :** Mr LASSERRE, Mme BERTRAND, Mrs BOUDES, DELPOUX, Mmes BORELLO-HOUDET, COMBES, Mrs CRESPO, RAYNAL, Mlle CARLES, Mrs DE GUALY, RASKOPF, Mme BORIES, Mr KOWALCZYK, Mme BONNÉ, Mr BENEZECH, Mmes GALINIER, CHAILLET, Mrs BUONGIORNO, GALINIE, Melle PORTAL, Mr DELBES, Mmes ESPIE, RAHOU, THUEL, Mr LE ROCH.

N° 09/89 **Absents :** Mme SABY (excusée), Mr MARTY (excusé), Mme DESFARGES-CARRERE (excusée), Mr BALOUP (excusé).

Secrétaire : Mme BONNÉ.

Objet de la délibération _____

**SUBVENTIONS
EXCEPTIONNELLES
AU S.J.O. FOOT ET AU
S.J.A.O. RUGBY A XV**

Rapporteur : Monsieur Crespo.

Le club S.J.O. foot et le club S.J.A.O. rugby ont obtenu d'excellents résultats pendant la saison 2008/2009. Le S.J.O. foot est passé de la Promotion Ligue à la Promotion Honneur et le S.J.A.O. rugby de la Promotion Honneur en Fédérale III.

Afin de récompenser ces deux clubs, il est proposé de verser à chacun une subvention de 2 000 €.

Adopté à l'unanimité

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR DELIBERE

DECIDE de verser une subvention exceptionnelle de 2 000 € au S.J.O. foot et au S.J.A.O. rugby à XV.

DIT que les crédits sont inscrits à l'article 6745 du budget principal.

Pour extrait conforme,
SAINT-JUERY, le 13 octobre 2009
Jacques LASSERRE
Maire,